

Réf: Dossier N° : 53536

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ORCHIDEE GROUPE INTER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA GOLF LEADER PRICE,
25 BP 1062 ABIDJAN 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ORCHIDEE GROUPE INTER » .

Objet: Exploitation minière, Import-export, Achat vente de minerais, Négoce ; Prestation de services divers ; Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA GOLF LEADER PRICE, 25 BP 1062 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur N'GUETTA KONIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21510 du 30/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20375 du 30/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

